**Madame Domine Banyankimbona**

Ministre de la Justice

Ministère de la Justice

1221 Boulevard de l’UPRONA, BP 1880 Bujumbura

BURUNDI

Email : info@justice.gov.bi

**[Partie à remplir par l’expéditeur]**

**Nom :**

**Prénom :**

**Objet : Appel à la libération des journalistes Florence Irangabiye et Sandra Muhoza**

Madame la Ministre,

Saisi(e) par l’ACAT- France, et suite aux informations reçues, je viens par la présente vous faire part de mes plus vives inquiétudes concernant la détention des journalistes burundaises, Florence Irangabiye et Sandra Muhoza.

Arrêtée le 13 avril 2024 à Ngozi, Sandra Muhoza est actuellement en détention provisoire au sein de la prison de Mpimba. Elle est accusée d’*«atteinte à la sécurité de l’État et d’aversion ethnique»,* pour avoir commenté des informations sur un groupe privé WhatsApp de professionnels de l’information. Floriane Irangabiye quant à elle, a été condamnée pour *« atteinte à l’intégrité du territoire national*».

Les détentions de Sandra Muhoza et de Floriane Irangabiye constituent une violation à la liberté d’expression et de la presse au Burundi. Ces accusations graves sont utilisées comme un moyen de pression, dans le but d’intimider des journalistes engagées pour une information libre et indépendante, et à instaurer un climat de peur et l’autocensure au sein des médias et des journalistes indépendants.

Elles n’ont commis aucun crime, ni délit. Elles n’ont fait qu’user de leur droit à la liberté d’expression, de manière pacifique.

C’est la raison pour laquelle, j’appelle les autorités burundaises à mettre un terme aux détentions arbitraires de Sandra Muhoza et de Floriane Irangabiye, à abandonner toutes les charges retenues contre elles, et à les libérer immédiatement.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Madame la Ministre, à l’expression de ma haute considération.

**Copie conforme envoyée à :**

**Son Excellence Monsieur Isaïe Kubwayo**, Ambassadeur du Burundi en France, 10-12 Rue de l'Orme, 75019 Paris, Email : ambabu.paris@orange.fr